



Paris, le 22 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée nationale des équipements : du diagnostic aux solutions

Le [Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative](#) a organisé à Paris, ce jeudi 22 mai, la première journée nationale dédiée aux équipements sportifs, en présence de [Marie Barsacq](#), ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Ce rendez-vous marque une étape décisive pour tirer collectivement le bilan de l'effort inédit porté sur les équipements sportifs depuis les Jeux de Paris 2024, et ouvrir une nouvelle séquence de réflexion et de co-construction pour les années à venir.

« Les Jeux ont été un formidable accélérateur : ils ont remis le sport au cœur de nos politiques publiques et ont permis d'investir massivement dans les équipements. Aujourd'hui, nous devons prendre le temps du bilan, tirer les enseignements, regarder lucidement les carences qui demeurent, et bâtir la stratégie des prochaines décennies. Notre enjeu est double : mieux utiliser l'existant et mieux construire l'avenir, en imaginant des équipements plus sobres, plus durables, plus adaptés aux usages. Cette journée marque le lancement d'une concertation des acteurs du sport. Elle pose la première pierre d'une politique renouvelée, plus proche des territoires, plus à l'écoute des pratiquants, plus résiliente aussi face aux défis climatiques, sociaux et budgétaires. »
Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Équipements sportifs : plus d'un milliard d'euros investi depuis 2022

Sous l'impulsion des Jeux, plus d'un milliard d'euros a été engagé par l'État pour moderniser et créer des équipements sportifs depuis 2022 (financements de l'Agence Nationale du Sport, dotation de soutien à l'investissement aux collectivités locales, investissements pour les équipements sportifs pour les Jeux). Parmi ces investissements structurants, deux plans « **5 000 équipements** » ont été lancés :

- Le premier, entre 2022 et 2023, a permis de créer **5 500 équipements de proximité** (terrains de basket 3x3, plateaux multisports, aires de fitness, etc.) sur l'ensemble du territoire.
- Le second, toujours en cours, vise un objectif de **5 000 nouveaux équipements d'ici 2026**. Fin 2024, près de **3 000** étaient déjà soutenus par l'ANS : équipements de proximité, cours d'école actives, infrastructures structurantes comme des gymnases ou piscines.

[Retrouvez tous les équipements issus des plans « 5 000 équipements »](#)

Ces initiatives s'inscrivent dans une ambition plus large : renforcer l'accès au sport pour tous, partout. La France compte aujourd'hui **plus de 330 000 équipements sportifs, un nombre encore insuffisant avec une grande inégalité de répartition entre les territoires**. Pour mieux comprendre le paysage sportif français, le ministère lançait début mai [Data.Sports](#), un portail numérique inédit qui centralise les principales données publiques sur le sport. Tous les propriétaires d'équipement sportif sont d'ailleurs invités à déclarer leur infrastructure sur [Déclarez votre équipement — Data ES](#).

Une stratégie durable pour les équipements sportifs

Au-delà de ces investissements, la ministre Marie Barsacq a réaffirmé l'importance d'une transformation profonde de la politique des équipements sportifs, confrontée à deux défis majeurs : l'augmentation du nombre de licenciés et le vieillissement du parc. Aujourd'hui, trois équipements sur quatre ont plus de 20 ans, et de nombreuses infrastructures ne répondent plus aux exigences actuelles, notamment environnementales.

La ministre a donné les lignes directrices des discussions collectives à venir : il faut rénover et trouver des solutions innovantes pour **optimiser l'existant**. C'est le sens de l'expérimentation lancée avec le ministère de l'Éducation nationale lors de la Semaine olympique et paralympique dans les académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles), Rennes, Lille, Orléans-Tours et La Réunion. L'objectif est d'ouvrir plus largement les infrastructures sportives des établissements scolaires aux clubs, en dehors du temps scolaire, pour répondre à l'afflux des nouveaux licenciés à la suite des Jeux de Paris 2024.

La ministre a aussi appelé à **adapter les politiques publiques des équipements sportifs à l'évolution des pratiques sportives**: course à pied, marche, trail... la pratique des sports de nature est en plein essor. Répondre à cette évolution, c'est aussi investir les espaces urbains et les sites naturels pour faciliter et encadrer ces pratiques.

Dans un contexte de fortes **contraintes budgétaires**, la réflexion s'engage également sur des modèles économiques plus innovants : infrastructures sobres, mutualisées, moins coûteuses à exploiter, avec des leviers au-delà des subventions publiques. Cela implique de renforcer l'accompagnement des collectivités, de faciliter l'accès à l'ingénierie, d'explorer des partenariats avec le secteur privé, ou encore de repenser les plans de financement en valorisant les offres de prêts au secteur public local.

La ministre a esquissé le rôle d'un **État stratège, facilitateur, au plus proche des territoires**. Avec 80 % des équipements appartenant aux collectivités, l'action de l'État doit être lisible, cohérente et concrète.

Cette journée marque le lancement d'une **concertation des acteurs du sport** pour repenser ensemble la gouvernance, les outils de financement, et bâtir une stratégie partagée à horizon 2030.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports
presse@jeunesse-sports.gouv.fr
01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37